



Le chef du Département de la santé et de l'action sociale

Av. des Casernes 2
BAP
1014 Lausanne

Aux instances consultées sur le projet de modification de LVLAfam

Lausanne, le 23 avril 2012

Procédure de consultation concernant le projet de modification de la loi d'application de la loi fédérale sur les allocations familiales et sur des prestations cantonales en faveur de la famille du 23 septembre 2008 (LVLAfam)

Mesdames, Messieurs,

Dans sa séance du 4 avril 2012, le Conseil d'Etat a pris acte des propositions de modification de la LVLAfam et a autorisé la mise en consultation de l'avant-projet d'exposé des motifs et projets de loi y relatif (documents disponibles sous : www.vd.ch/sash, mention « actualités » colonne de droite).

Le délai de réponse est fixé **au vendredi 1^{er} juin 2012**. Les résultats seront intégrés à la réflexion du Conseil d'Etat qui débouchera sur une nouvelle proposition dont il est prévu qu'elle soit présentée au Grand Conseil juste avant la pause estivale, en vue d'une entrée en vigueur des modifications légales au 1^{er} janvier 2013.

Par ailleurs, je vous invite à une séance de présentation de la problématique qui est au cœur du projet de modification. Elle aura lieu le

lundi 30 avril, de 8h30 à 10 heures à la salle Polybap,

Bâtiment administratif de la Pontaise, à Lausanne.

Nous vous prions de faire parvenir votre détermination écrite à l'adresse suivante :

Département de la santé et de l'action sociale DSAS
Service des assurances sociales et de l'hébergement SASH
Mention : Consultation LVLAfam
Bâtiment administratif de la Pontaise
1014 Lausanne

Pour la bonne forme, nous nous prions également d'en adresser une version électronique par courriel à l'adresse de messagerie « info.sash@vd.ch », avec mention : Consultation LVLAfam.

Compte tenu du calendrier de réalisation, nous vous remercions de nous faire part de vos remarques dans le respect de l'échéance précitée.

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Le chef du département

Pierre-Yves Maillard

Annexe :

- Liste des instances consultées